

## COMMENT SE PORTER CANDIDAT ?

Tout étudiant électeur peut être candidat. Les candidatures sont présentées par listes composées alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Pour chaque siège est prévue l'élection d'un titulaire et d'un suppléant.

Pour être recevable, chaque liste doit comporter un nombre de candidats au moins égal au nombre de titulaires à élire, et au maximum égal au nombre total de titulaires et de suppléants.

Exemple : il y a 4 sièges « usagers » au CA et la liste doit comporter au minimum 4 noms et au maximum 8 noms, avec alternativement des candidats de chaque sexe.

Concernant le Conseil d'Administration : chaque liste doit représenter deux secteurs de formation. Les conditions requises pour déposer les candidatures figurent dans l'arrêté portant organisation des élections et sont consultables sur le site internet de l'Université.

Exception concernant l'alternance d'un candidat de chaque sexe : si un seul siège

est à pourvoir le titulaire et le suppléant peuvent être du même sexe.

Concernant les laboratoires et les écoles doctorales, seuls des titulaires sont élus.

Les candidatures peuvent être déposées au service administratif de votre composante ou par mail à [elections-dajji@univ-tln.fr](mailto:elections-dajji@univ-tln.fr) jusqu'au vendredi 22 janvier 2021 - 12h00.

## POURQUOI SE PORTER CANDIDAT ?

L'Université de Toulon reconnaît et valorise l'engagement en tant qu' élu étudiant.

Être élu étudiant vous permettra d'obtenir des points bonus durant votre année <http://www.univ-tln.fr/-Valorisation-de-l-engagement-etudiant-.html>

Être élu étudiant, c'est aussi participer aux commissions liées à la vie étudiante.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Les documents et formulaires relatifs aux élections des conseils centraux sont accessibles sur le site internet : <http://elections2019.univ-tln.fr>

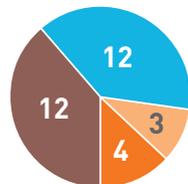
## COMPOSITION DES CONSEILS CENTRAUX DE L'UNIVERSITÉ

### RÉPARTITION DES SIÈGES PAR TYPE DE REPRÉSENTANTS

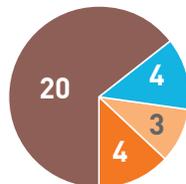
- Enseignants - Chercheurs
- Usagers - Étudiants
- Personnels administratifs et techniques
- Personnalités extérieures



Conseil d'Administration



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire



Commission de la Recherche

Ne pas jeter sur la voie publique

# ÉTUDIANT.E.S EN LIGNE JE VOTE

## pour mes représentant.e.s dans les conseils de l'université

9 au 11  
FÉVRIER  
2021



Pourquoi / Comment voter ?

[www.univ-tln.fr](http://www.univ-tln.fr)



UNIVERSITÉ DE TOULON